

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet TRANS RURAL AUTO ECOLE

APPC-027

Note de restitution finale remise par  
LA MISSION LOCALE RURALE DU GRAND PLATEAU  
PICARD porteur du projet  
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse  
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009  
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Date Juillet 2011



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.



## FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>Numéro du projet APPC-XXX</b>	
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>	
<b>Titre :</b>	
<b>Objectifs initiaux :</b>	Faciliter le passage du permis de conduire des jeunes en parcours d'insertion ayant des difficultés cognitives et/ou financières.
<b>Public(s) cible(s) :</b>	Jeunes de 18/25 ans rencontrant des difficultés cognitives et/ou financières. 32 jeunes accueillis sur les 45 prévus.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b>	Faciliter le passage du permis de conduire des jeunes en parcours d'insertion ayant des difficultés cognitives par un mode d'apprentissage adapté. Permettre à ces jeunes d'accéder plus facilement à un emploi. Ce projet concerne les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté et en parcours d'insertion professionnelle ayant besoin d'une formation adaptée.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b>	L'auto école concerne un territoire rural, Le Grand Plateau Picard (Oise), Saint-Just en Chaussée, Maignelay, Breteuil, Crèvecœur le Grand, Froissy. La ville de Clermont de l'Oise est urbaine.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b>	Il s'agit d'une pédagogie innovante axée sur des pratiques ludiques qui permettent l'accès à cette formation au plus grand nombre. Ces pratiques se présentent sous forme de jeux, dessins, et de cas pratiques. Nous axons également notre intervention sur la sécurité routière.
<b>Partenaires techniques opérationnels:</b>	Les 2 missions locales (Plateau Picard et Clermontois). Le Pôle Emploi de Clermont.
<b>Partenaires financiers :</b>	Fond Sociale Européen. Etat.
<b>Durée de l'expérimentation : 12 mois</b>	
<b>Durée initiale:</b>	12 mois
<b>Durée effective :</b>	12 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>	
<b>Nom de la structure :</b>	Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard
<b>Type de structure :</b>	Association – loi 1901
<b>L'ÉVALUATION DU PROJET</b>	
<b>Nom de la structure :</b>	Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard
<b>Type de structure :</b>	Association privée

## **Introduction :**

### **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

#### **A. Objectifs initiaux du projet**

De nombreuses personnes sont en situation d'exclusion par manque de mobilité. L'accès au permis de conduire est rendu difficile d'une part par son coût élevé et d'autre part par les capacités d'apprentissage qu'il mobilise.

Les objectifs sont de permettre aux personnes en situation d'exclusion d'accéder au permis de conduire par une formation adaptée à leurs besoins. Utiliser cette action comme outil d'insertion socioprofessionnelle et de socialisation.

Les auto-écoles classique ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques des personnes en difficulté (outils pédagogiques adaptés, durée de la formation, le coût, l'accompagnement individualisé). Notre auto-école répond à ces besoins spécifiques.

Cette action nécessite un formateur diplômé d'état et ayant une autorisation d'apprentissage valide ainsi que des locaux agréés par la préfecture et la DASS du Département. Mais également un véhicule à double commande et un coordinateur de l'action.

#### **B. Le territoire d'expérimentation**

Le territoire de l'expérimentation s'étend à Clermont de l'Oise, Saint-Just en Chaussée, Maignelay-Montigny, Breteuil, Froissy, Crèvecœur le Grand (6 cantons et 4 communautés de communes)

Environ 65 000 habitants

#### **C. Public visé par l'expérimentation**

Jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et en parcours d'insertion ayant besoin d'une formation adaptée et/ou d'une prise en charge financière pour accéder au permis de conduire et de ce fait permettre d'enclencher un parcours vers l'emploi.

45 personnes par an

##### **1. Mode d'identification et de repérage :**

Le public est orienté par les conseillers des missions locales (Grand Plateau Picard et Clermontois) et par les agents de Pôle Emploi (Agence de Clermont). Les conseillers s'assurent de l'utilité pour le jeune de suivre cette formation au permis de conduire. Il envoie à la coordonnatrice une fiche de liaison et les documents nécessaires à l'étude du dossier (pièce d'identité, justificatifs de ressources, JAPD, ASSR2)

## 2. Bénéficiaires directs :

## 2.1. Statistiques descriptives

## Répartition des bénéficiaires de l'expérimentation APPC

	Prévision sur la durée de l'expérimentation	2009	2010	2011	TOTAL	Commentaires
Estimation du nombre de jeunes potentiellement éligibles sur le dispositif	45		45		45	
Nombre de jeunes inscrits sur l'extranet			10		10	
Nombre de jeunes bénéficiaires			32		32	
Nombre de jeunes inscrits au code			5		5	
Nombre de jeunes ayant réussi l'examen du code			5		5	
Nombre de jeunes inscrits à l'examen de conduite			6		6	
Nombre de jeunes ayant obtenu le permis de conduire			6		6	
Nombre de jeunes qui ont abandonné			8		8	
Nombre de jeunes exclus du dispositif			2		2	

**Restitution finale du porteur de projet APPC**  
**Annexe 2 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires**

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action</b>								
<b>Âges</b>								
16-18 ans	4	#DIV/0!		0%	6	150%		0%
19-20 ans	7	#DIV/0!		0%	7	100%		0%
21-22 ans	12	#DIV/0!		0%	12	100%		0%
23-25 ans	9	#DIV/0!		0%	9	100%		0%
Autres (préciser)	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Situation</b>								
Apprentissage	2	#DIV/0!		0%	2	100%		0%
Demandeurs d'emploi	10	#DIV/0!		0%	10	100%		0%
Activité professionnelle	15	#DIV/0!		0%	15	100%		0%
Autre (formation qualifiante)	5	#DIV/0!		0%	5	100%		0%
<b>Niveau d'études</b>								
Niveau V	23	#DIV/0!		0%		0%		0%
Niveau IV	1	#DIV/0!		0%		0%		0%
Niveau III	1	#DIV/0!		0%		0%		0%
Niveau II		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Niveau I		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Autre (VI)	7	#DIV/0!		0%	7	100%		#DIV/0!
<b>Origine géographique</b>								
Ville - zone politique de la ville		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Ville - hors zone politique de la ville	15	#DIV/0!		0%	15	100%		0%
Zone rurale	17	#DIV/0!		0%	17	100%		0%
Autre (préciser)		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Genre</b>								
Fille	22	#DIV/0!		0%	22	100%		0%
Garçon	10	#DIV/0!		0%	10	100%		0%

**Restitution finale du porteur de projet APPC**  
**Annexe 3 - Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus**

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action</b>								
<b>Âges</b>								
16-18 ans	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!		#DIV/0!
19-20 ans	3	#DIV/0!		0%	3	100%		0%
21-22 ans	5	#DIV/0!		0%	5	100%		0%
23-25 ans	2	#DIV/0!		0%	2	100%		0%
Autres (préciser)		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Situation</b>								
Apprentissage	1	#DIV/0!		0%	1	100%		0%
Demandeurs d'emploi	5	#DIV/0!		0%	5	100%		0%
Activité professionnelle	4	#DIV/0!		0%	4	100%		0%
Autre (préciser)		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Niveau d'études</b>								
Niveau V	5	#DIV/0!		0%	5	100%		0%
Niveau IV	1	#DIV/0!		0%	1	100%		0%
Niveau III	1	#DIV/0!		0%	1	100%		0%
Niveau II		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Niveau I		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Autre (VI)	3	#DIV/0!		0%	3	100%		#DIV/0!
<b>Origine géographique</b>								
Ville - zone politique de la ville		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Ville - hors zone politique de la ville	4	#DIV/0!		0%	4	100%		0%
Zone rurale	6	#DIV/0!		0%	6	100%		0%
Autre (préciser)		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Genre</b>								
Fille	9	#DIV/0!		0%	9	100%		0%
Garçon	1	#DIV/0!		0%	1	100%		0%

## 2.2. Analyse qualitative

Au 31 décembre 2010, 5 élèves ont obtenus le code de la route et 6 élèves le permis de conduire. Le temps moyen d'obtention du code est de 21 mois et de 15 mois pour la conduire.

Les personnes ayant obtenu l'un ou l'autre sont dans les situations suivantes :

1 CDI  
2 CDD de plus de 6 mois                      Soit 3 contrats de plus de 6 mois  
4 CUI CAE  
2 CDD de 3 mois  
2 en formation qualifiante

Les statistiques montrent que l'action auto-école sociale a un impact positif sur l'insertion professionnelle des inscrits. Cette action engendre une motivation chez les élèves notamment en termes d'insertion. Comme vous pourrez le constater, ci-dessous, un grand nombre d'entre eux ont engagé un véritable processus vers l'emploi.

Des employeurs se sont également emparés de l'action puisqu'ils se permettent de nous contacter afin de vérifier si la personne qu'il souhaite embaucher est dans un réel parcours d'obtention du permis de conduire (branche BTP essentiellement).

Lors de leur intégration, les élèves sont demandeurs d'emploi (disponibilité obligatoire pour l'auto-école). Nous pouvons ainsi mesurer le véritable impact de cette action. En conséquence, voici le statut des jeunes présents dans l'auto-école en 2010 :

1 en CDI  
7 en CDD de plus de 6 mois  
5 en CDD de moins de 6 mois  
6 en CUI CAE  
2 en contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation  
5 en formation qualifiante  
5 en formation de mobilisation  
17 Demandeurs d'emploi.

Un cumul de 21 accès à l'emploi soit 16 contrats de plus de 6 mois.

Le niveau de formation des élèves est pour 94,5% de niveau V et infra et 5,5% supra V.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

La personne chargée de la coordination de l'action veille au bon fonctionnement de l'action (planning, rencontre élèves, ...), assiste au commissions, échange avec les partenaires (techniques et financiers), effectue les bilans (mensuel, finaux) et organise les comités de pilotage.



Divers documents ont été créés pour le suivi de l'action : tableaux de bord, suivi des élèves (entrées, sorties, date code, date permis, suivi insertion), courriers types à destination des élèves.

Le comité de pilotage est composé des financeurs (Etat, Région) et de techniciens (directeur, coordinateur).

Pour l'Etat notre interlocuteur est l'animateur départemental à la DIRECCTE – Beauvais

Date du comité de pilotage : 18/10/10

Lieu : Saint Just en Chaussée

Cette année pas d'articles dans les journaux. Uniquement de l'information auprès de nos partenaires.

Les cours dispensés par le moniteur auto école diplômé et habilité à dispenser de l'enseignement se déroulent comme décrit ci-dessous. A savoir que la coordinatrice de l'action, de part son activité à la mission locale, apporte également son soutien dès lors que d'autres problématiques apparaissent lors des cours.

#### a) Le Code de la route

Compte tenu du profil des participants décrit au point 1, l'apprentissage du code de la route doit être adapté en termes de rythme, d'apprentissage, et être envisagé dans une approche globale d'insertion, à savoir :

- Être intégré dans une action de formation « illettrisme » (temps, séances fixes et régulières). Ceci est possible dès lors qu'il existe ce type de formation sur notre territoire. Ceci varie en fonction de la stratégie politique du moment.
- Être intégré dans une formation savoirs de base – remise à niveau, liée étroitement au code de la route, avec un partage du temps entre apprentissage et mise à niveau. En effet, le nouveau code européen très complexe met en échec les plus bas niveaux.
- Intégrer l'apprentissage de connaissances spécifiques tels que le repérage sur plans et cartes, notions de base de mécanique.
- Intégrer dans les deux cas une action de formation prévention obligatoire pour tous (alcoolisme, toxicomanie, risques de la vitesse, attestation de formation aux premiers secours).
- Mettre l'accent sur des interventions extérieures (SAMU, pompiers, gendarmerie, police nationale, croix bleue, assurances...)

#### b) La conduite

Modalités de mise en place de la conduite :

**Après obtention du code de la route**, le candidat devra participer à 1 heure d'évaluation de conduite par l'auto école sociale.

Ceci dans le but de pouvoir, au mieux, cerner les besoins de l'apprenti conducteur.

Le candidat bénéficiera de la formation à la conduite dispensé par l'auto école sociale avec autant d'heures que nécessaire et définies lors de l'évaluation.

En cas d'échec à l'examen, le candidat sera de nouveau pris en charge par l'auto école sociale pour l'ensemble des heures de conduites indispensables à sa nouvelle présentation à l'examen.

Si nécessaire, ces modalités se répèteront pour une nouvelle présentation.

## B. Partenariats

## 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale de Clermont	Prescripteurs
Pôle emploi de Clermont	Prescripteurs

## Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	

## C. Pilotage de l'expérimentation

**III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

## A. Analyse du dispositif expérimenté

Un très bon outil qui a permis de redynamiser les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, sociales et financières. Avec cette expérimentation on se rend compte que la plupart d'entre eux n'auraient jamais obtenu le permis de conduire dans une auto-école classique car le délai d'obtention est parfois très long (24 mois) et le coût qui aurait été généré durant cette période aurait été trop élevé et aurait conclu à un abandon. On se rend compte qu'avec cette dynamique, les jeunes se projettent dans l'avenir et décroche un emploi ou s'oriente, enfin, vers une formation.

La méthode employée était adaptée à la typologie de notre public.

Cependant, en ce qui concerne le financement de l'action, il nous a été notifié que le coût de ce dispositif était trop élevé pour les financeurs et que la durée de formation trop longue pour cette formule puisse continuer.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Ce dispositif est transférable au niveau national et sur tout type de public.

Néanmoins, il faudrait veiller à la disponibilité des personnes pour obtenir un résultat positif plus rapide et ainsi diminuer le coût par élève. Le niveau des élèves doit également ne pas être trop bas (ce qui, hélas, éloigne une typologie de public de l'obtention du permis de conduire) et ne pas avoir de difficultés de lecture et de compréhension. Ainsi, les prochains dispositifs mis en place n'auront peut être pas de difficultés de financement.

Il faudrait veiller également à avoir les moyens humains suffisant pour rendre cette action performante ; c'est-à-dire ; pour 45 personnes 1,5 ETP sont nécessaires dès lors qu'un tiers des élèves ont obtenu le code de la route et doivent prendre des leçons de conduite

### 1. Public visé

Le public est en adéquation avec l'action

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Mettre l'accent sur des interventions extérieures (SAMU, pompiers, gendarmerie, police nationale, croix bleue, assurances, ...)

Des stages de conduite avec pour objectif de mettre les candidats en situation de conduite spécifique tel que la conduite sur neige, de nuit, en montagne, etc. ... Au cours des déplacements, pourront être appréhendés, outre les spécificités à la conduite, les approches comportementales des futurs conducteurs mais également les sensibiliser à la vie en groupe.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- Rencontre lors des commissions d'études des dossiers (partenaires techniques). Un groupe de suivi restreint, composé du personnel pédagogique (moniteur), du coordonnateur et de 2 représentants des structures d'insertion, se réunira 1 fois par semaine au démarrage de l'action. La fréquence des réunions sera ensuite adaptée aux besoins et à l'évolution du dispositif. C'est à ce moment que les dossiers sont sélectionnés en fonction du projet du jeune et de ses difficultés d'apprentissage ou financier. Le projet professionnel doit être validé par le référent du jeune
- Informations sur notre territoire de l'existence de l'auto-école sociale (Elus, associations). Chaque année, nous organisons une assemblée générale qui nous permet de faire la promotion de l'auto-école. D'une part, pour que les Elus ou les associations puissent nous orienter des jeunes et d'autre part, afin d'obtenir les soutiens financiers nécessaires.
- Bilans intermédiaires (financeurs). Chaque financeur nous demande un bilan à mi année. Ces bilans sont axés différemment en fonction des besoins des financeurs
- Relation avec la préfecture (répartition, dossiers, places). Ces échanges avec la préfecture sont primordiaux pour la bonne marche de l'auto-école.

Un groupe de pilotage a été constitué de l'ensemble des professionnels de l'insertion, d'élus, des financeurs, auxquels seront associés des représentants des auto-écoles, ainsi que toute personne facilitant le développement de l'action.

### Impacts sur la structure

D'un point de vue des conseillers l'impact est positif sur l'ensemble de nos jeunes. D'un point de vue financier, ce dispositif devrait être une association à part entière et ne pas être porté par une structure comme la notre, car en cas de désistement d'un des financeurs, c'est la structure porteuse qui assume financièrement les charges (salariés, locaux, matériel, ...)

### Conclusion :

**L'action auto-école a été arrêtée le 31.12.2010 pour des raisons purement financières.**

**ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier**

**Tableau 1 – Sur les objectifs quantitatif en termes de public bénéficiaire**

**Tableau 2- Sur la description des jeunes bénéficiaires**

**Tableau 3- Sur la description des jeunes ayant abandonné ou ayant été exclus**

## Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

